

Association Ménicia

Séance du : 21 septembre 2018

Concerne : 12^{ème} assemblée générale

Présences : Eunide Gachoud, Régine Gachoud, Evelyne Derivaz, Florence Richoz, Nicole Wild, Nathalie Olivary, Etienne Tâche, Dominique Nanchen, Noémie Gachoud, Marcel Gachoud, Jean-Wilfried Fils-Aimé, Angelo Coppolaro, Anine Auguste, C. Bonny, Cécile Villard, Elisabeth Ecoffey, Monique Tâche, Anne-Lise Moratel, Patrick Vauthey, Louis Hérard, Solène Monney, Chantal et Charles Cottet, Michel Pilloud

Excusés : M. le Préfet François Genoud, le Conseil communal dans son ensemble retenu par d'autres obligations, Mme Rose-Marie Bérard, présidente du Conseil de Paroisse, Maguy et Reynold Pauchard, Paola Iten, Françoise et Hubert Emonet, Mireille et Emmanuel Carita, Silvia Genoud, Marie-Louise et Félix Gachoud, Alexandre Gachoud, Antoinette Bousseau, Suze et Gaens Rodriguez, Armande Constant, Christelle di Paola, Lovelie Balthazar, Marianne Berthoud, Olivia Gachoud, Jean-Marie Nanchen, Yolande et Olivier Barras, Gloria Pilloud, Joseph Molleyres, Hans Stamm, Madeleine et Bernard Russier, Alfredina Nanchen, Marie-Ange Dutrançois

Souhaits de bienvenue de la présidente, ouverture

Eunide nous souhaite la bienvenue et fait part des personnes excusées. Nous observons une minute de silence pour les membres de l'association dont les proches sont décédés au cours de cette année. Malgré le nombre restreint de membres présents, nos adhérents payent leurs cotisations et nous avons reçu des dons. Elle remercie tous les donateurs.

Désignation des scrutateurs et contrôle des présences

Mme Solène Monney et M. Angelo Coppolaro sont désignés scrutateurs.

Rapport de la présidente

Comme mentionné sur la convocation, le PV de la dernière assemblée n'est pas lu et son approbation sera faite en fin d'assemblée. La secrétaire est remerciée pour son travail.

Nouvelles d'Haïti

Les objectifs n'ont pas tous été tenus car Arthur s'est beaucoup investi dans la reconstruction du village suite à l'ouragan de 2016. Suite à cette catastrophe, vous avez été nombreux à nous soutenir spontanément pour aider les personnes affectées et la Présidente a réitéré ses remerciements.

- La ligne du 4^{ème} embranchement de Gravois à Chalumeau et les fontaines sont terminées mais ne sont pas encore alimentées car les portes et fenêtres commandées ont été livrées avec du retard.
- La 2^{ème} ligne allant du marché au carrefour Gravois est en train de se réaliser.
- La protection des sites n'est pas terminée. Les poteaux en béton et les fils de fer sont en place mais il reste à poser les grillages pour empêcher les gens de pénétrer dans l'enceinte des réservoirs. Ils ne sont pas enterrés comme c'est le cas en Suisse, donc il faut les protéger. Autour du captage et de la source, les fils de fer sont aussi posés mais Arthur a renforcé la surveillance du site par une personne qui effectue des tournées régulières.
- Nous approvisionnons en eau potable tous les hameaux limitrophes, ce qui permet d'éviter le problème du choléra. La fontaine de Nougaisse où il y a eu des cas de choléra est achevée et il reste à poser les tuyaux.

- Nous avons acheté cette année des tuyaux et accessoires chez notre fournisseur en Haïti pour un montant de Fr. 10'223.-. Ces tuyaux serviront à alimenter les zones touchées par le choléra et faire la 2^{ème} ligne, allant du marché au carrefour Gravois. Cette 2^{ème} ligne renforcera la 1^{ère} pour alimenter les 2 nouveaux réservoirs situés aux abords du carrefour Gravois.

La commune d'Arnault est dotée d'une adduction d'eau potable solide et fonctionnelle. Grâce à elle la vie de plusieurs personnes a certainement été épargnée suite au choléra. Alimenter tout un village en eau potable a été un défi considérable et l'Association Ménicia l'a réalisé. Un immense merci est adressé à tous les donateurs et au comité au nom de la population d'Arnault.

Messe haïtienne

Elle a eu lieu le 17 juin 2018 et a été animée par la Cécilienne de Châtel, quelques membres de la Cécilienne d'Attalens, et les compatriotes venus d'un peu partout en Suisse romande. La messe a été célébrée par le Père Georges Conus et l'Abbé Popa et chantée en créole. La collaboration de Dominique Nanchen et Christian Wild a été précieuse pour l'animation de la messe. Un tout grand merci pour ce moment de communion et fraternité avec les paroissiens. Un apéritif offert par la paroisse, puis une soupe haïtienne offerte par Ménicia ont suivi la messe. La quête de ce jour a été faite pour les réfugiés, mais l'association Ménicia a bénéficié d'une autre quête au mois de mars qui a ramené Fr. 956.35.

Souper de soutien

Le souper de soutien aura lieu le 6 octobre prochain à la salle polyvalente de Palézieux-Village. Environ 600 invitations ont été envoyées. M. et Mme Gaillard nous aideront bénévolement à préparer une partie du repas.

Site internet

Le site www.mencia.org a été finalisé. Etienne Tâche s'occupe de la maintenance et la mise à jour. Une page facebook existe également.

Fribourg-Solidaire

En décembre, Nicole Wild a participé à l'atelier stratégique portant sur des cas concrets d'ONG. Elle a constaté que toutes les ONG ont les mêmes problèmes concernant le suivi des projets sur place.

Au mois d'avril, Nathalie Olivary, Etienne Tâche et Eunide ont participé à l'Assemblée générale. La 1^{ère} partie a été faite sous la forme de tables rondes, échanges intéressants et ludiques. Pour information, 6 nouvelles ONG ont été acceptées.

Régine Gachoud a rempli un questionnaire sur une enquête annuelle envoyé par la DDC aux ONG membres de Fribourg-Solidaire. Pour information, Fribourg-Solidaire est financé en partie par la DDC.

Le PV de cette assemblée générale ainsi que la facture des tuyaux seront envoyés à Fribourg-Solidaire.

Rapport d'Arthur

La présidente lit le rapport de notre représentant sur place Monsieur Arthur Jean-Louis. Eunide le remercie pour son rapport, son inlassable dévouement et son excellent travail.

Informations sur la transition vers la fin des activités de Ménicia

Elle comporte 4 points :

- Modification des statuts
- Fin des cotisations
- Création d'un groupe de travail pour l'établissement d'un partenariat avec l'autorité communale d'Arnault.
- Dresser un calendrier des différentes étapes de cette transition.

Régine Gachoud prend la parole et nous dit que beaucoup d'argent a été investi depuis la création de l'association, plus de Fr. 200'000.-, du temps et de l'énergie. Ce projet ne doit pas s'arrêter du jour au lendemain et il faut veiller à ce que la transition vers la fin des activités de l'association permette que le projet reste durable. Quelles sont les étapes ?

- L'année prochaine, modifier les statuts : une assemblée générale tous les 2-3 ans, une réunion du comité 2x par année.
- L'association ne peut pas être dissoute, car il est prévu de constituer un fond de réserves pour pallier aux éventuels futurs problèmes (catastrophe, éboulements ...).
- Nous ne souhaitons plus demander de cotisations au-delà de 2019, car la fin des travaux approche et d'autres travaux ne sont pas envisagés.
- D'ici 2020, il faudra mettre sur pied un partenariat avec l'autorité communale sur place, car la fourniture de l'eau est un service public, qui doit bénéficier d'un budget. Des discussions doivent avoir lieu entre le groupe de travail et Arthur pour parvenir à établir un partenariat durable avec la commune d'Arnault.

Notre représentant Arthur Jean-Louis porte actuellement 2 casquettes puisqu'il est également Maire du village. Quelques propositions d'Arthur pour les prochaines étapes :

- Lignes payantes pour les abonnés
- Campagne de sensibilisation pour la population
- « Cotisations citoyennes »
- Budget communal pour l'eau
- Démarches auprès de l'Etat

Régine explique qu'il est important en effet qu'il y ait différentes sources de financement (lignes payantes et budget communal, par exemple pour les salaires des employés qui entretiennent l'adduction). Par contre il faudra être vigilant le jour où Arthur ne sera plus Maire, car il y aura des risques de corruption. Ce sont des éléments dont il faudra tenir compte lorsque nous établirons le partenariat.

Un petit groupe de travail s'est formé pour finaliser cette transition : Régine Gachoud, Alexandre Gachoud et Etienne Tâche. Ils seront en contact avec Arthur Jean-Louis et soumettront des propositions au Comité.

La présidente remercie Régine qui a accepté de travailler sur cette transition.

Rapport de la caissière

Florence Richoz nous informe que les charges s'élevaient à Fr. 21'028.06 et les produits à Fr. 32'587.50. Résultat de l'exercice Fr. 11'559.44 ajoutés au capital, cela donne un montant de Fr. 35'532.33.

C'est la dernière fois que Florence présente les comptes puisqu'elle termine son mandat. Elle félicite et remercie Eunide pour ce magnifique projet, qui est un bel exemple pour elle. Noémie Gachoud lui remet un bon pour la remercier de son travail et des 10 ans passés au sein du comité.

Rapport des vérificatrices de comptes

Mmes Cécile Villard et Anne-Lise Moratel ont procédé à la vérification des comptes. Elles nous informent de leur exactitude et de leur bonne tenue et nous proposent de les accepter.

Ils sont acceptés à l'unanimité, et décharge est donnée à la caissière et aux vérificatrices. Eunide les remercie de leur excellent travail.

Nomination statutaires

Le nouveau comité proposé se compose comme suit :

- Eunide Gachoud, présidente
- Noémie Gachoud, vice-présidente
- Evelyne Derivaz, secrétaire
- Christelle di Paola, caissière
- Nicole Wild, membre
- Etienne Tâche, membre
- Nathalie Olivary, membre

Ce comité est approuvé par l'assemblée et Eunide remercie tous les membres.

Mmes Cécile Villars et Anne-Lise Moratel restent en place comme vérificatrice, et M. Angelo Coppolaro accepte le poste de suppléant. Un grand merci à eux.

Projets 2018/2019

- Investir dans la limite des moyens disponibles de l'association pour finaliser les travaux en 2019 (évaluation entre Frs. 5'000 et 7'000)
- Faire les modifications nécessaires des statuts pour une organisation plus souple de l'association
- Constituer un fond de réserve pour intervenir en cas de gros dégâts (catastrophes naturelles, etc.)
- Faire la transition vers la fin des activités de Ménicia par la mise en place d'un petit groupe de travail
- Etablir un partenariat et signer une convention avec l'Autorité communale d'Arnault

Divers

- Dominique Nanchen se demande si un fond de réserve suffirait en cas de catastrophe. Il pense qu'il faudrait continuer de percevoir des cotisations. Eunide lui répond env. Fr. 10'000.- de réserve, car l'adduction a tenu lors de la catastrophe de 2012, des arbres ont été plantés, les tuyaux sont sous terre. Dominique propose Fr. 20'000.-. Si une catastrophe survient, on peut organiser une collecte de fond extraordinaire, demander des soutiens privés. Régine pense aussi que c'est un peu tôt pour arrêter les cotisations. Eunide tient à arrêter la demande de cotisations car les gens offrent spontanément une aide financière.
- Evelyne Derivaz a proposé d'envoyer une « Newsletter » chaque année avec un bulletin « à votre bon cœur ».

Eunide remercie le comité, les membres présents, les donateurs, et le Conseil de paroisse pour la mise à disposition gratuite de la salle ainsi que l'apéritif offert.

La séance est close à 21h30.

